



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.261**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-26600-DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : DENOMINATION DE VOIE AVENUE ANDRE CHAMSON

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dabha BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

Excusés sans pouvoir :

M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T. Infrastructures
Direction Gestion de Voirie
MD 97/46

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 03/06/13

RAPPORTEUR : M. Stéphane PAOLI

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Danièle BRUNET

Nomenclature : 8.3 Voirie

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : DENOMINATION DE VOIE AVENUE ANDRE CHAMSON - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 29 septembre 1987 (PJ), le conseil municipal a adopté la dénomination de la voie «Avenue André CHAMSON» sur le secteur de LUYNES.

Cependant depuis cette date, l'urbanisation du secteur a fortement évolué et cette voie a été prolongée. Un immeuble est en cours d'achèvement et il est nécessaire de lui attribuer un numéro de voirie.

Il convient donc de modifier la délibération initiale et de dénommer officiellement cette partie de l'avenue, André CHAMSON, selon le plan joint.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la dénomination « **avenue André CHAMSON**» pour la partie de cette voie non prise en compte dans la délibération initiale.

2013.261 - DENOMINATION DE VOIE AVENUE ANDRE CHAMSON

Présents et représentés	: 52
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

50

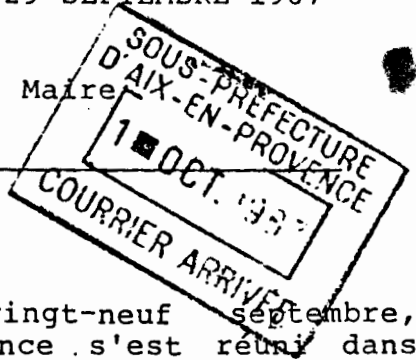
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE
(Station Thermale
et climatique)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE

87.715 - Dénominations de
voies : rue Marie MAURON -
avenue François VIDAL -
avenue André CHAMSON -
Décision du conseil

SEANCE PUBLIQUE DU 29 SEPTEMBRE 1987

Présidence de M. le Maire



L'an mil neuf cent quatre-vingt-sept et le vingt-neuf septembre,
le Conseil Municipal de la commune d'Aix-en-Provence s'est réuni dans
la salle de ses délibérations, à l'hôtel de ville, sur la convocation
qui lui a été adressée par le Maire le 25 septembre 1987 conformément
à l'article 1.121.10 du Code des Communes.

1472 - 1987 - 715
1469 - 1987 - 715
1389 - 1987 - 715

Etaient présents :

M. DE PERETTI DELLA ROCCA, Maire - MM. DE PERETTI, LEVY, SUSINI, FILIPPI,
Mme SALAS, MM. FERREOL, BECAS, GENZANA, BRAMOULLE, DUSSOL, JOYASSANCHEZ,
ELBEZ, Mme HENRION, adjoints - MM. MOUTTET, BRUNET, CASOLO GINELLI, SAUNE,
DRUJON D'ASTROS, DEL NEGRO, Mme VIDAL DAUMAS, M. PAUL, adjoints spéciaux
- MM. RUIN, FAUQUE, GILLET, Mmes ARMITANO, ISOARD, MM. GARRON, CAPON,
BOUVET, SAINT MARTIN, ROSSO, BAJOLLE, Mmes LABOUEBE, DEPAERMENTIER, MM.
SEVIN, TAIS, LASTERNAS, CASTRONOVO, conseillers municipaux.

Excusés sans pouvoir :

Mme JOISSAINS, adjoint - Mme TCHAKIRIAN, MM. GERACI, GRUVEL, BORT, ROZAN,
ROGER, BALDO, GUIGUI, conseillers municipaux.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article
L.121.12 du Code des Communes.**

- | | |
|---------------|-------------------------------|
| Mme SIMONET | donne pouvoir à M. le Maire |
| M. CHETRITE | donne pouvoir à M. BAJOLLE |
| Mme THUILLIER | donne pouvoir à M. LEVY |
| M. ALFIERI | donne pouvoir à M. BECAS |
| Mme DESILLE | donne pouvoir à Mme HENRION |
| M. GUINDON | donne pouvoir à M. SEVIN |
| M. KLENIEC | donne pouvoir à M. CASTRONOVO |

M. GENZANA est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Au nom de la réunion plénière, M. FILIPPI donne lecture du rapport
suivant :

AIX-EN-PROVENCE
Station Thermale et Climatique

SECRETARIAT GENERAL
HL/SS

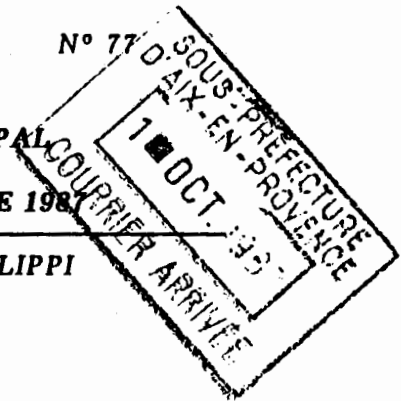
Imprimerie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 1987

Rapporteur : M. FILIPPI

N° 77



DENOMINATION DE VOIES A LUYNES : Rue Marie MAURON - Avenue François VIDAL - Avenue André CHAMSON -

Mes Chers Collègues,

Les résidences St Jean à Luynes, auxquelles l'on accède par l'avenue Robert DAUGEY sont desservies par 3 voies communales qu'il convient de dénommer.

Je vous propose donc aujourd'hui trois noms de personnalités qui ont honoré notre Provence, à savoir :

- **François VIDAL** : Conservateur honoraire de la bibliothèque Méjanes, François VIDAL figure parmi les premiers "Félibres-Majoraux" nommés par Frédéric MISTRAL. Sous son impulsion un élan enthousiaste fit sortir les tambourins des greniers et leur redonna vie.

- **André CHAMSON (1900-1983)** : Né à Nîmes fait ses études supérieures à l'Ecole de Chartres. Cette formation fera de lui un conservateur des Musées Nationaux tout en menant parallèlement une carrière d'Homme de Lettres. En tant qu'écrivain, il fut notamment lauréat du prix "Mistral" en 1956 avec un recueil de poésies en langue provençale, il fut Majoral du Felibrige, responsable du Musée Arlaten et président du Jury du Grand Prix littéraire de Provence. Dans son rôle de directeur des Archives Nationales que son ami André MALRAUX lui avait confié, il révéla une âme volontairement décentralisatrice et la ville d'Aix hérita des Archives d'Outre-Mer.

- **Marie MAURON (1896-1986)** : Marie MAURON a consacré sa vie entière à la défense de nos traditions, de notre langue et de nos sites en écrivant plus de 100 ouvrages : romans, contes, études, récits ... dont la Provence en était le centre. Elle était membre du "Consistoire Felibréen".

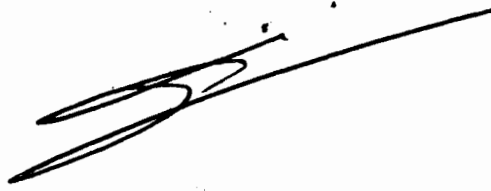
.../...

Ainsi, en hommage à ces trois personnalités provençales, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir donner votre accord sur ces trois dénominations de voie de la résidence St Jean à Luynes à savoir :

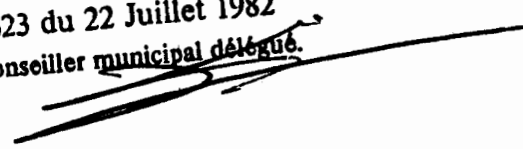
- Avenue François VIDAL
- Avenue André CHAMSON
- Rue Marie MAURON

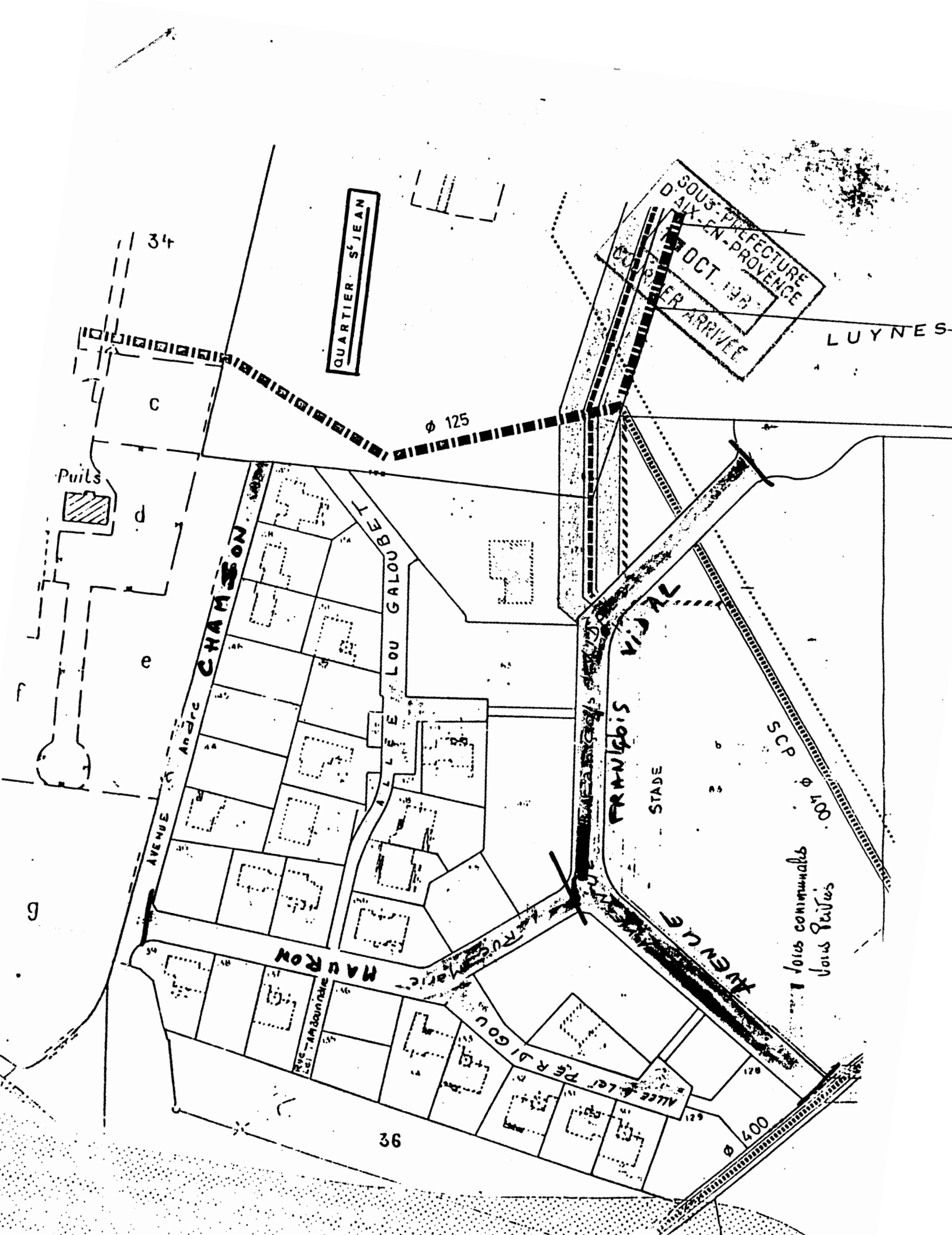
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ~~à la majorité~~
le rapport qui précède et le convertit en délibération.
Ont signé J.P. de PERETTI della ROCCA Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

Pour copie conforme,
Le Conseiller Municipal Délégué



Délibération
déposée en Sous-Préfecture le 01 OCT. 1987
enregistrée le 01 OCT. 1987.
affichée le 30 SEP. 1987.....
rendue exécutoire à partir du 01 OCT. 1987
conformément aux textes des lois
N° 82-213 du 2 Mars 1982 et
N° 82-623 du 22 Juillet 1982
Le Conseiller municipal délégué.





SOUS-PREFECTURE
D'AI-X-EN-PROVENCE
OCT. 1937
ARRIVEE

LUYNES

QUARTIER S'JEAN

Ø 125

34

c

Puits

d

e

AVENUE ANDRÉ CHAMISSON

ALLEE LOU GALOUBET

FRANÇOIS VIJAL
STADE

SCP Ø 400

1 vois communaux
vois Puits

AVENUE MAURON

AVENUE MARIE MAURON

AVENUE LÉON PÉRIGNON

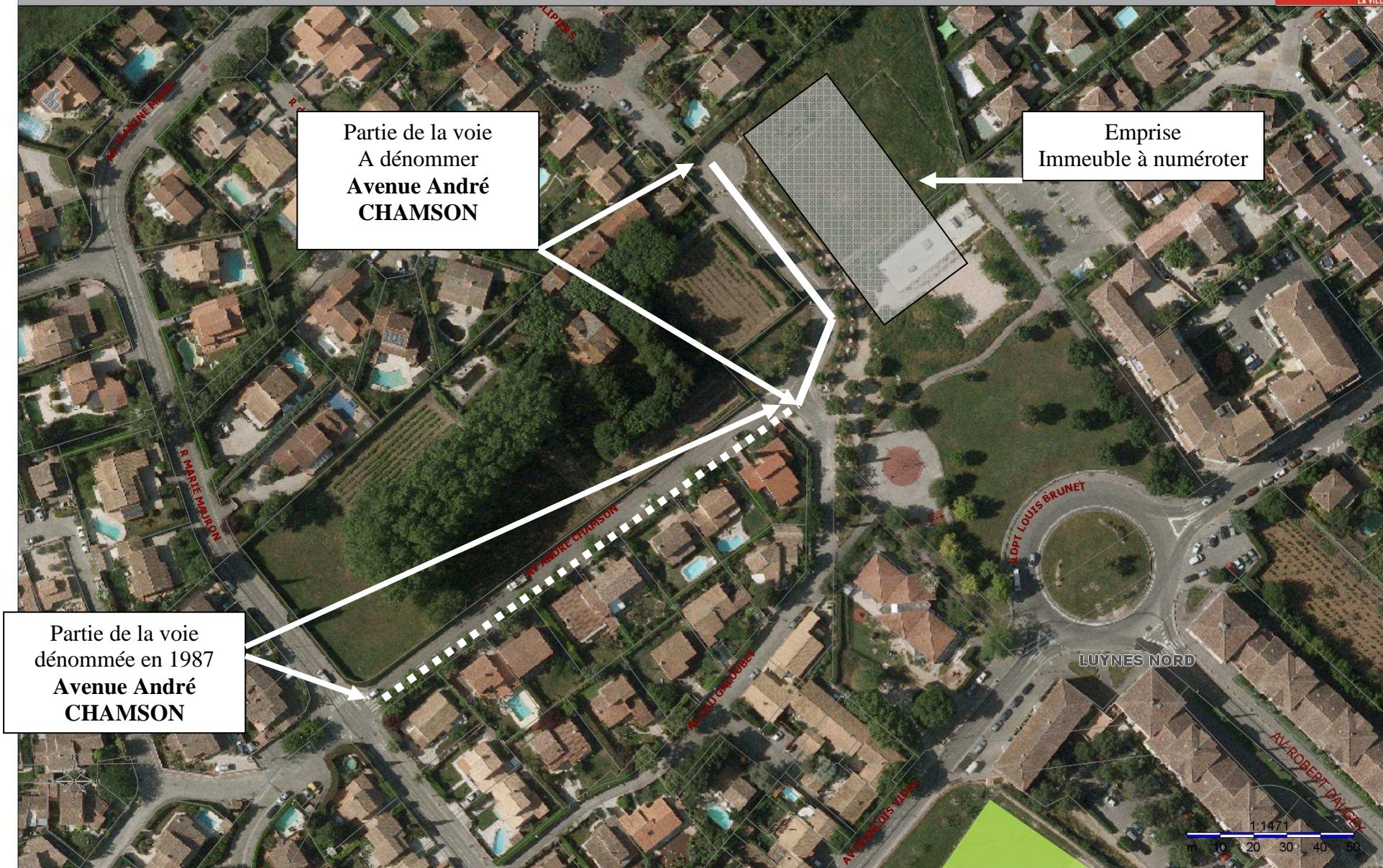
ALLEE LÉON PÉRIGNON

39

Ø 400

5

Avenue André CHAMSON



Partie de la voie
A dénommer
**Avenue André
CHAMSON**

Emprise
Immeuble à numéroté

Partie de la voie
dénommée en 1987
**Avenue André
CHAMSON**

50

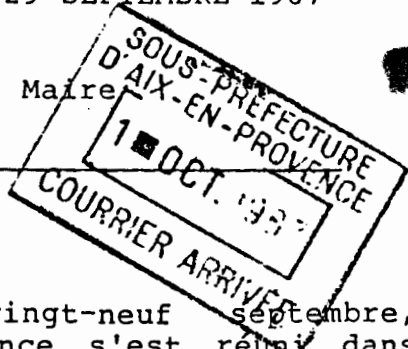
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE
(Station Thermale
et climatique)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE

87.715 - Dénominations de
voies : rue Marie MAURON -
avenue François VIDAL -
avenue André CHAMSON -
Décision du conseil

SEANCE PUBLIQUE DU 29 SEPTEMBRE 1987

Présidence de M. le Maire



L'an mil neuf cent quatre-vingt-sept et le vingt-neuf septembre,
le Conseil Municipal de la commune d'Aix-en-Provence s'est réuni dans
la salle de ses délibérations, à l'hôtel de ville, sur la convocation
qui lui a été adressée par le Maire le 25 septembre 1987 conformément
à l'article 1.121.10 du Code des Communes.

1472 - 1987 - 715
1469 - 1987 - 715
1389 - 1987 - 715

Etaient présents :

M. DE PERETTI DELLA ROCCA, Maire - MM. DE PERETTI, LEVY, SUSINI, FILIPPI,
Mme SALAS, MM. FERREOL, BECAS, GENZANA, BRAMOULLE, DUSSOL, JOYASSANCHEZ,
ELBEZ, Mme HENRION, adjoints - MM. MOUTTET, BRUNET, CASOLO GINELLI, SAUNE,
DRUJON D'ASTROS, DEL NEGRO, Mme VIDAL DAUMAS, M. PAUL, adjoints spéciaux
- MM. RUIN, FAUQUE, GILLET, Mmes ARMITANO, ISOARD, MM. GARRON, CAPON,
BOUVET, SAINT MARTIN, ROSSO, BAJOLLE, Mmes LABOUEBE, DEPAERMENTIER, MM.
SEVIN, TAIS, LASTERNAS, CASTRONOVO, conseillers municipaux.

Excusés sans pouvoir :

Mme JOISSAINS, adjoint - Mme TCHAKIRIAN, MM. GERACI, GRUVEL, BORT, ROZAN,
ROGER, BALDO, GUIGUI, conseillers municipaux.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article
L.121.12 du Code des Communes.**

- | | |
|---------------|-------------------------------|
| Mme SIMONET | donne pouvoir à M. le Maire |
| M. CHETRITE | donne pouvoir à M. BAJOLLE |
| Mme THUILLIER | donne pouvoir à M. LEVY |
| M. ALFIERI | donne pouvoir à M. BECAS |
| Mme DESILLE | donne pouvoir à Mme HENRION |
| M. GUINDON | donne pouvoir à M. SEVIN |
| M. KLENIEC | donne pouvoir à M. CASTRONOVO |

M. GENZANA est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Au nom de la réunion plénière, M. FILIPPI donne lecture du rapport
suivant :

AIX-EN-PROVENCE
Station Thermale et Climatique

SECRETARIAT GENERAL
HL/SS

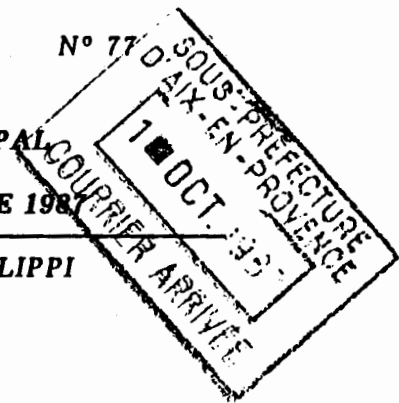
Imprimerie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 1987

Rapporteur : M. FILIPPI

N° 77



DENOMINATION DE VOIES A LUYNES : Rue Marie MAURON - Avenue François VIDAL - Avenue André CHAMSON -

Mes Chers Collègues,

Les résidences St Jean à Luynes, auxquelles l'on accède par l'avenue Robert DAUGEY sont desservies par 3 voies communales qu'il convient de dénommer.

Je vous propose donc aujourd'hui trois noms de personnalités qui ont honoré notre Provence, à savoir :

- **François VIDAL** : Conservateur honoraire de la bibliothèque Méjanes, François VIDAL figure parmi les premiers "Félibres-Majoraux" nommés par Frédéric MISTRAL. Sous son impulsion un élan enthousiaste fit sortir les tambourins des greniers et leur redonna vie.

- **André CHAMSON (1900-1983)** : Né à Nîmes fait ses études supérieures à l'Ecole de Chartres. Cette formation fera de lui un conservateur des Musées Nationaux tout en menant parallèlement une carrière d'Homme de Lettres. En tant qu'écrivain, il fut notamment lauréat du prix "Mistral" en 1956 avec un recueil de poésies en langue provençale, il fut Majoral du Felibrige, responsable du Musée Arlaten et président du Jury du Grand Prix littéraire de Provence. Dans son rôle de directeur des Archives Nationales que son ami André MALRAUX lui avait confié, il révéla une âme volontairement décentralisatrice et la ville d'Aix hérita des Archives d'Outre-Mer.

- **Marie MAURON (1896-1986)** : Marie MAURON a consacré sa vie entière à la défense de nos traditions, de notre langue et de nos sites en écrivant plus de 100 ouvrages : romans, contes, études, récits ... dont la Provence en était le centre. Elle était membre du "Consistoire Felibréen".

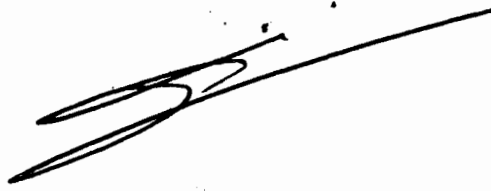
.../...

Ainsi, en hommage à ces trois personnalités provençales, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir donner votre accord sur ces trois dénominations de voie de la résidence St Jean à Luynes à savoir :

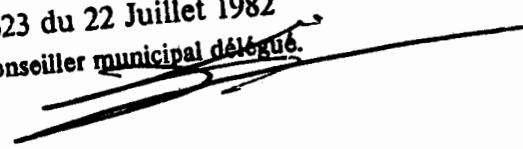
- Avenue François VIDAL
- Avenue André CHAMSON
- Rue Marie MAURON

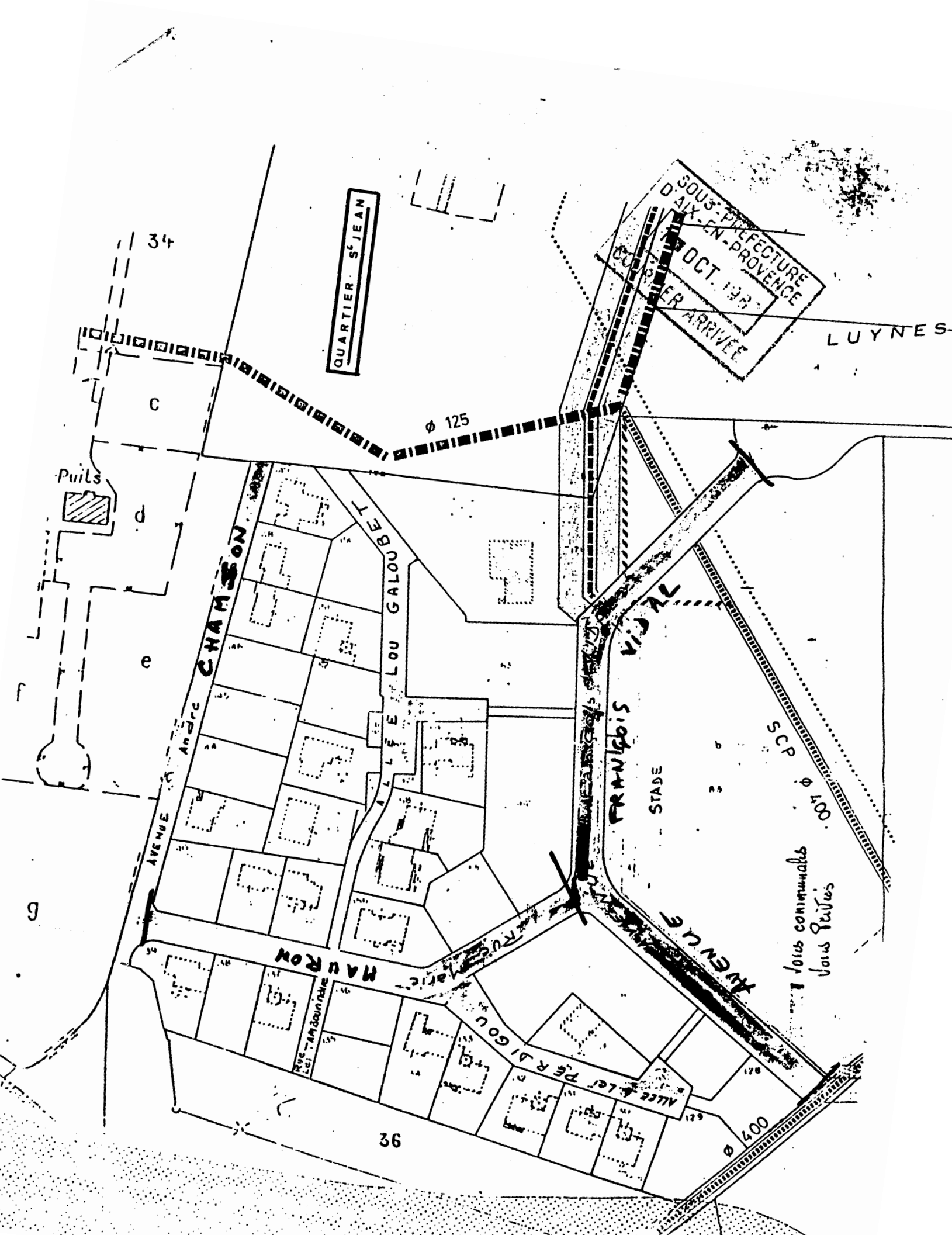
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ~~à la majorité~~
le rapport qui précède et le convertit en délibération.
Ont signé J.P. de PERETTI della ROCCA Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

Pour copie conforme,
Le Conseiller Municipal Délégué



Délibération
déposée en Sous-Préfecture le 01 OCT. 1987
enregistrée le 01. OCT. 1987.
affichée le ... 30. SEP. 1987.....
rendue exécutoire à partir du 01 OCT. 1987
conformément aux textes des lois
N° 82-213 du 2 Mars 1982 et
N° 82-623 du 22 Juillet 1982
Le Conseiller municipal délégué.





SOUS-PREFECTURE
D'AI-X-EN-PROVENCE
OCT. 1937
ARRIVEE

LUYNES

QUARTIER S'JEAN

Ø 125

34

c

Puits

d

e

AVENUE ANDRÉ CHAMISSON

ALLEE LOU GALOUBET

FRANÇOIS VIJAL
STADE

SCP Ø 400

1 vois communaux
vois Puits

AVENUE MAURON

AVENUE MARIE MAURON

AVENUE LÉON PÉRIGNON

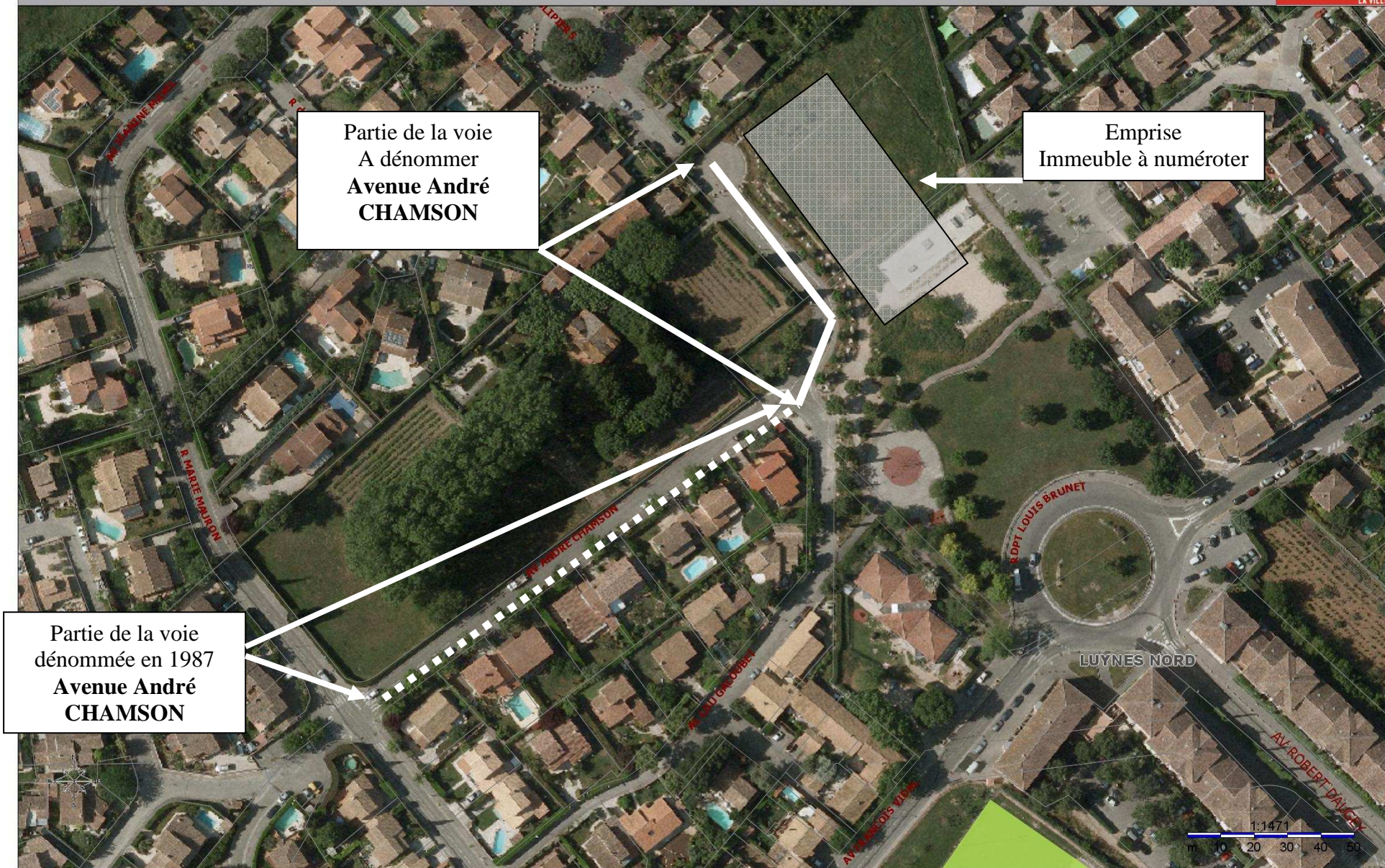
ALLEE LÉON PÉRIGNON

39

Ø 400

5

Avenue André CHAMSON



Partie de la voie
A dénommer
**Avenue André
CHAMSON**

Emprise
Immeuble à numéroté

Partie de la voie
dénommée en 1987
**Avenue André
CHAMSON**